

Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 30 janvier 2023

Présents: M. Jean Paul Robin, M. Georges Montel, Mme Catherine Cinquin, M. Patrick Favre, Mme Anne-Marie Fuet, Mme Stéphanie Khalil, Mme Catherine Lefert, M. François Rivier, M. Yves Bodot, Mme Pascale Charles, Mme Charlotte Congretel, M. Paul Desplace et M. Adrien Perron.

Secrétaire de séance : Catherine Cinquin

Ajout d'un point à l'ordre du jour

Monsieur le Maire demande d'ajouter un point à l'ordre du jour. Il souhaite que le conseil municipal se prononce sur le recrutement d'une personne pour effectuer des missions d'accueil et de secrétariat à la mairie, suite à un accroissement de l'activité.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'ajout de ce point.

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 17 novembre 2022

Le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte-rendu du conseil municipal du 17 novembre 2022.

Informations

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal que :

- La famille de Jean DESPLACE et la famille de André LARRIVE ont adressé des remerciements à la mairie pour les courriers de condoléances qu'elles ont reçus.
- Le président de l'association « Les Sarmentelles » adresse ses meilleurs vœux au conseil municipal et une invitation à l'Assemblée Générale Ordinaire des Sarmentelles qui aura lieu le jeudi 9 février 2023 à 19 heures au théâtre de Beaujeu.
- Le tennis club a fait une demande de subvention annuelle fixe. Cette demande sera débattue lors de la prochaine réunion de la commission finance.
- Le Sou des écoles a fait une demande de subvention pour l'achat et la maintenance d'un logiciel d'inscription à la cantine (en ligne), avec paiement en ligne. Cette demande sera également débattue lors de la prochaine réunion de la commission finance.

Recrutement d'un adjoint administratif

Le maire informe le conseil municipal, que la quantité de travail au niveau du secrétariat de mairie justifie l'embauche d'une seconde personne, à temps plein ou à 80%. Il propose, dans un premier temps, de recruter une personne pour une durée de 12 mois suite à un accroissement temporaire d'activité et ce, pour les missions d'accueil et de secrétariat de mairie.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte le recrutement d'une personne à temps plein ou à 80% pour une durée de 12 mois, sur des missions d'accueil et de secrétariat.

Commission finances :

Annulation de la délibération n° 2022-30 du 17 novembre 2022 sur le partage de la taxe d'aménagement.

François Rivier, conseiller délégué aux finances, informe le conseil municipal que la délibération prise lors du précédent conseil municipal le 17/11/2022 concernant le partage de la taxe d'aménagement doit être annulée.

En effet, l'article 15 de la loi n° 2022-1499 de finance rectificative pour 2022 n'impose plus l'obligation pour les communes de reverser tout ou partie de la taxe d'aménagement qu'elles perçoivent, à leur intercommunalité à compter de 2022 et pour les années à venir.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte l'annulation de la délibération n°2022-30.

Garantie d'emprunt pour la réalisation de logements sociaux OPAC à Régnié-Durette.

François Rivier informe le conseil municipal que l'OPAC du Rhône envisage d'acquérir en l'état futur d'achèvement trois logements locatifs sociaux à Régnié-Durette : un logement PLUS et deux logements PLAI. Le montant prévisionnel de l'opération s'élève à 378 832 €.

L'OPAC du Rhône sollicite la commune de Régnié-Durette afin qu'elle apporte sa garantie à hauteur de 25% pour la réalisation de ce projet. La CCSB a déjà approuvé lors de son Conseil Communautaire du 6/12/2022, la garantie de 25 % de l'emprunt. Les 50 % restant doivent être garantis par le Conseil Départemental du Rhône.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte de garantir 25 % de l'opération, soit 94 708 €.

Demande de la commune de Lantignié concernant la location de l'espace loisirs pour les conscrits de Lantignié.

François Rivier informe le conseil municipal que le maire de Lantignié demande, au titre « de la solidarité entre voisins », un tarif préférentiel pour la location de l'espace loisirs, pour les 3 ans à venir, et ce pour la fête des conscrits de Lantignié. En effet, le temps de la réfection de la salle des sports de Lantignié, le banquet de la fête des conscrits de la commune de Lantignié ne peut se dérouler sur leur commune et se déroule donc à l'espace loisirs.

François Rivier rappelle que le prix de la location de l'espace loisirs pour un habitant de Régnié-Durette est de 550 € et que le prix pour un non habitant de Régnié-Durette est de 1100 €. Ces deux tarifs sont hors charges (électricité...).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, 12 voix « pour » et 1 abstention, décide de fixer le prix de la location de l'espace loisirs pour les conscrits de Lantignié à 550 € hors charges pour les 3 années à venir (2023 à 2025). Le montant des cautions est inchangé et les chèques de caution sont toujours requis.

Convention territoire globale de services aux familles :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de signer la convention territoire globale de services aux familles avec la CAF.

Cette convention vise à définir le projet stratégique global du territoire à l'égard des familles ainsi que ses modalités de mise en œuvre. Elle a pour objet :

- d'identifier les besoins prioritaires sur la commune ou communauté de communes
- de définir les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart offre/besoin
- de pérenniser et d'optimiser l'offre des services existante, par une mobilisation des cofinancements
- de développer des actions nouvelles permettant de répondre à des besoins non satisfaits par les services existants.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer cette convention avec la CAF.

Commissions communales :

Commission bâtiments :

George Montel informe le conseil municipal que :

- Un chiffrage pour une véranda sur la terrasse du multi-service, d'environ 31 m², a été demandée. Cette véranda permettrait à la gérante (du multi-service) d'augmenter sa période d'activité et notamment pour la réalisation de ventes ponctuelles.
- Des travaux sont à prévoir dans le logement vacant au-dessus de la mairie avant de pouvoir le relouer. Travaux d'isolation et de remise au propre du hall d'entrée, parquet...pour un montant total de 6 500 €
- La première réunion SYDER pour le chantier du tennis (éclairage du terrain) a eu lieu. Ces travaux devraient se faire d'ici juin.
- L'éclairage solaire aux Forchets ne fonctionnent pas, la plupart du temps. Le SYDER a été informé.

Commission culture et manifestations :

Anne-Marie Fuet informe le conseil municipal qu'une réunion s'est tenue le 10 janvier pour :

- préparer la cérémonie des vœux. Pour la cérémonie de l'année prochaine, plusieurs points sont à améliorer : la liste des invitations, l'envoi par mail de l'invitation des nouveaux habitants et des bébés. Il ressort de ce travail, qu'il est difficile de connaître les nouveaux habitants sur la commune.
- Préparer le passage du Tour de France sur la commune. Des animations sont déjà prévues par l'association des Retrouvailles. Toutes les associations et toutes les personnes volontaires à l'organisation de ce passage sont invitées à une réunion le jeudi 23 février 2023 à 20h à la maison associative. L'objectif est de définir avec tous les acteurs qui le souhaitent ce qui peut être fait (fleurissement, décoration, feu d'artifice...)
- Pour réfléchir à une cyclo rando musicale qui aura lieu le vendredi 23 juin avec la participation de l'Echo du vignoble.
- Parler d'un projet de rencontre littéraire avec les personnes qui ont fait l'objet d'un article dans le bulletin municipal à paraître et les durégnatons, en lien avec le cyberspace. Une idée à suivre.

Commission communication :

Anne-Marie Fuet informe le conseil municipal que la commission s'est réunie 5 fois entre fin novembre et le 15 décembre 2022 pour éditer le flash info n°6 et terminer la mise en forme du

bulletin municipal 2023. Le fichier a été déposé à DG Promo le 4 janvier. La commission devrait recevoir dans les jours qui viennent la première version pour relecture.

Suite à la démission de Madame Annie Copéret, sa tournée de distribution est à faire. Plutôt que de la dispatcher entre plusieurs conseillers municipaux, sa tournée de distribution est laissée telle quelle. Les conseillers municipaux se chargeront à tour de rôle de faire cette tournée.

Une réunion s'est déroulée samedi 28 janvier 2023 : présentation de « La Roue des arômes » C'est une étude qui a été faite dans le cadre d'une thèse et qui est liée à la mise en place d'une route cyclable oenotouristique sur notre commune (circuit de 5h30 avec un guide). C'est un projet sur « le papier » et tout est à mettre en place. Affaire à suivre.

Chat Pito

Anne-Marie Fuet et Catherine Cinquin ont assisté à l'assemblée générale du centre de loisirs éducatifs Chat Pito qui s'est déroulée le 9 décembre 2022. Lors de cette réunion, le rapport moral d'activité et le bilan financier 2021 ont été présentés (documents transférés aux conseillers municipaux). La commission finance devra étudier lors de sa prochaine réunion la nouvelle convention du centre de loisirs et définir la participation financière de la commune pour l'année 2023.

SMEVA

Une réunion s'est déroulée le 7 décembre 2022. Le budget prévisionnel 2023 sera préparé après formation de la secrétaire sur le logiciel Berger-Levrault. Le schéma directeur du SMEVA est à renouveler pour les 15 années à venir.

La redevance syndicale pour 2023 sera définie après une étude conjointe entre Belleville en Beaujolais et le SMEVA.

Il y a eu des problèmes avec la télérelève. Les compteurs trop près du sol, par forte chaleur, ne tournent pas.

Commission voirie :

La modification de la traversée du village par la mise en place de chicanes provisoires se fera après les conscrits.

SIAMVA :

Le budget prévisionnel 2023 se fera après la formation des secrétaires sur le logiciel Berger-Levrault.

Une cuve de déphosphatation a été installée dans la station d'épuration de Saint Vincent, suite aux changements de normes, et le déversoir d'orage de la station de Ponchon a été réhaussé.

Des travaux sont à prévoir pour la recherche d'eau parasite dans le secteur des Forchets.

Commission Ecole :

Catherine Cinquin informe le conseil municipal que :

- Véronica quitte l'école aux prochaines vacances scolaires. Une personne (habitante de la commune) a d'ores et déjà été trouvée pour la remplacer (garderie, cantine et ménage si besoin).

- Une demande de devis pour l'équipement numérique de deux classes a été faite.
Montant du devis : 10 512 €.

L'école va être évaluée le 27 février 2023 au matin. L'objectif de cette évaluation nationale est d'avoir des éléments pour améliorer les conditions de réussite et du bien être à l'école.

Cyber espace :

Catherine Cinquin informe le conseil municipal qu'il y a une petite baisse d'activité du cyber espace. L'un des objectifs de ce début d'année est donc de remettre en place les stages informatiques, qui se sont arrêtés au moment du COVID.

Réunion pour l'avenir du caveau :

Suite à la réunion qui s'est déroulée jeudi 19 janvier 2023, Gilles Desplace garde la gérance du caveau mais il faut du monde pour l'aider.

Sybémol :

Le Festival One Day se déroulera le 25 février 2023 à Quincié en Beaujolais : les inscriptions sont ouvertes. Dans le cadre du partenariat avec l'école de musique, les plus jeunes élèves (maternelles et CP) des écoles des communes membres du Sybémol sont invités à découvrir cet orchestre exceptionnel lors d'une répétition ouverte.

La prochaine réunion est prévue le 6 mars à Régnié-Durette (maison associative).

Commission finances :

La prochaine réunion aura lieu le lundi 6 février 2023 pour clôturer le budget 2022. La commission souhaite boucler le budget 2023 avant la fin du mois de mars.

Commission tourisme

La prochaine réunion est prévue lundi 13 février à 18h30.

Ruralité :

La prochaine réunion est fixée au 25 février 2023 au théâtre de Beaujeu. Le cas de la Grange Charton doit être abordé.

Urbanisme :

Il n'y a eu aucune réunion depuis le dernier conseil municipal.

Référent Pompier :

Les services de l'état ont demandé de nommer un référent pompier pour faire le lien entre les pompiers et la commune. Le Maire propose Paul Desplace. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité.

Questions diverses :

Rappel de ce qu'est le plan de sauvegarde : en cas de gros sinistres (accidents, attentats, alerte canicule), ce plan est déclenché par le maire. Des chefs de secteur ont été identifiés. Une nouvelle manœuvre doit être programmée en 2023 ou 2024.

Les serrures connectées, achetées depuis plus de 2 ans, sont en cours d'installation sur la commune.

La séance est levée à 20h43.